

## Forum d'agglomération du Grand Genève

### Appel à candidature

Depuis les débuts du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, il y a près de 10 ans, la société civile transfrontalière a toujours été un acteur important de la construction du Grand Genève. Que ce soit à un niveau global ou plus local, ses représentants ont pu débattre, proposer, soumettre leurs idées, à travers les séminaires d'agglomération, les tables-rondes PACA et les différentes réunions de concertation.

Avec l'instauration, le 28 janvier dernier, du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève, les élus ont souhaité stabiliser le schéma de gouvernance et, plus particulièrement, les outils de concertation. Dans cette perspective, ils ont engagé le processus de création du Forum d'agglomération du Grand Genève, première instance pérenne de concertation à l'échelle transfrontalière.

Le Forum d'agglomération sera l'organe consultatif du Grand Genève. Il rassemblera les acteurs de la société civile, pris dans leur pleine diversité. Il sera rattaché au GLCT et rendra des avis au Président, sur des questions relatives au devenir de l'agglomération transfrontalière.

Le Forum sera à la fois :

- Un espace de discussion et de dialogue pour la société civile ;
- Un lieu de réflexion et d'échanges sur la construction d'actions et de certaines politiques publiques ;
- Un acteur de la cohésion géographique, culturelle, économique et sociale transfrontalière.

Formellement, il sera composé de 60 à 80 membres, réunis autour de 3 collèges : le collège économie, le collège social et culturel, le collège environnemental.

La démarche pour constituer le Forum d'agglomération a débuté en mars 2012. Un groupe de travail, composé de 16 membres issus de la société civile, a rédigé le règlement intérieur de cette instance de concertation. Aujourd'hui, afin d'installer concrètement le Forum, nous lançons un appel à candidature auprès de la société civile du Grand Genève.

Les membres du Forum d'agglomération seront nommés, pour un mandat de 4 ans, par un comité de sélection spécifique.



Les structures souhaitant faire acte de candidature devront répondre à 3 critères, définis par le règlement intérieur :

- Répondre d'une activité transfrontalière ou d'intérêt d'agglomération ;
- Avoir une expertise reconnue dans, au moins, l'un des 3 collèges mentionnés ci-dessus ;
- Etre une structure faitière ou répondre d'un nombre d'adhérents suffisamment représentatif.

En outre, dans sa composition, le Forum devra répondre à plusieurs critères :

- Une représentation minimale des territoires français, genevois et vaudois composant le Grand Genève ;
- Tendre, si possible, vers la parité femme / homme.

Si votre structure souhaite prendre part au Forum d'agglomération du Grand Genève, il vous faudra envoyer une lettre de candidature, **d'ici le 30 avril 2013**, précisant :

- Vos motivations pour participer à cette démarche ;
- L'activité de votre structure ;
- Le nom du représentant titulaire et celui du suppléant.

La lettre de candidature doit être adressée à l'attention de Messieurs les Présidents du comité de sélection, à l'adresse suivante :

Grand Genève – Forum d'agglomération  
Arc Syndicat mixte  
Clos Babuty  
27, rue Jean Jaurès  
74100 Ambilly  
France

Pour toute question, vous pouvez contacter Monsieur Brice FUSARO, Secrétaire a.i du GLCT, aux coordonnées suivantes :

Email : [brice.fusaro@grand-geneve.org](mailto:brice.fusaro@grand-geneve.org)  
Téléphone : +33 (0)4 50 04 54 07